

Procédure : Désinfection complète

Date :

Date de révision :

Objectif : La décontamination du matériel médical semi-invasif nécessite, au minimum, une désinfection complète. La stérilisation est la méthode de décontamination privilégiée. La désinfection complète est effectuée après le nettoyage et le rinçage en profondeur du matériel, et la vidange de l'excès d'eau de rinçage. La sélection du désinfectant à forte action approprié se fait en fonction des instructions des fabricants du matériel et du désinfectant.

Désinfection complète

1. Le matériel semi-invasif nécessite, **au minimum**, une désinfection complète – une stérilisation est recommandée.
2. Le désinfectant porte un numéro d'identification du médicament (DIN) attribué par Santé Canada.
3. L'étiquette du désinfectant indique que le produit est un chimiostérilisant ou un désinfectant à forte action.
4. Le désinfectant à forte action est préparé et utilisé conformément aux instructions qui figurent sur son étiquette, à sa fiche signalétique ou aux documents qui l'accompagnent.
5. Des bandelettes réactives chimiques recommandées par le fabricant sont utilisées pour évaluer la concentration minimale efficace (CME) du désinfectant au moins une fois par jour.
6. Les résultats de tous les tests de CME sont consignés dans un registre.
7. Lors de leur ouverture, les contenants de bandelettes réactives chimiques sont soumis à un contrôle de la qualité recommandé par le fabricant afin de vérifier leur exactitude.
8. Les résultats des contrôles de la qualité des bandelettes sont consignés dans un registre.
9. La date d'ouverture d'un contenant de bandelettes doit être inscrite sur ce dernier. Un contenant ne doit pas être utilisé au-delà de la date d'expiration indiquée par le fabricant.
10. Lorsque la solution est changée, il faut rédiger une note attestant que la nouvelle solution est la bonne.
11. Le matériel médical est complètement immergé dans le désinfectant à forte action durant le temps recommandé.

Logo ou en-tête de l'établissement

Après l'emploi du matériel

1. Préparer une solution _____ (détergente ou enzymatique) en ajoutant _____ ml de produit à _____ ml d'eau. (Suivre les instructions sur l'étiquette pour obtenir la bonne concentration.)
2. Si le matériel n'est pas nettoyé immédiatement, l'immerger dans une solution fraîchement préparée de _____ (inscrire le nom du produit détergent ou enzymatique utilisé) pendant _____ minutes pour éviter le séchage des saletés. (Se référer aux instructions du fabricant du produit pour connaître le temps de trempage.)
3. Nettoyer le matériel avec une solution détergente ou enzymatique (nettoyage manuel ou automatique). À utiliser : _____ (outils appropriés, p. ex., brosse, linge ou appareil à ultrasons).
4. Rincer le matériel à l'eau du robinet pour enlever la solution détergente ou enzymatique et les résidus de saleté. S'assurer d'immerger complètement le matériel dans l'eau et de l'agiter.
5. Sécher le matériel entre le lavage et la désinfection pour éviter la dilution du désinfectant.
6. Retirer le couvercle du contenant de désinfectant à forte action.
7. Immerger complètement le matériel médical dans le désinfectant.
8. Couvrir le contenant de désinfectant et calculer le temps (utiliser une minuterie).
9. Laisser tremper pendant _____ minutes à température ambiante (ou selon les instructions du fabricant).
10. Rincer le matériel avec de l'eau selon les recommandations du fabricant pour enlever le désinfectant résiduel. S'assurer d'immerger complètement le matériel dans l'eau et de l'agiter.
11. Si le matériel médical est doté de canaux ou de lumières, purger ces derniers à l'alcool pour faciliter le séchage.
12. Examiner le matériel pour voir s'il est en bon état et propre. Retirer tout matériel endommagé (rouillé, craqué, ébréché). Relaver le matériel sale.
13. Essuyer le matériel avec un chiffon non pelucheux.
14. Entreposer le matériel dans un endroit propre et sec, où il ne sera pas contaminé avant son utilisation. Endroit d'entreposage : _____.

Logo ou en-tête de l'établissement

Références

1. Comité consultatif provincial des maladies infectieuses de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Prévention et contrôle des infections pour la pratique en cabinet et en clinique*, 1^{re} révision, Toronto (Ont.), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, avril 2015.
<https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/bp-clinical-office-practice.pdf?la=fr>
2. Comité consultatif provincial des maladies infectieuses de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Pratiques exemplaires pour le nettoyage, la désinfection et la stérilisation du matériel médical dans tous les lieux de soins*, 3^e édition, Toronto (Ont.), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, mai 2013.
<https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/bp-cleaning-disinfection-sterilization-hcs.pdf?la=fr>
3. Instructions de _____ (nom du fabricant du produit) pour l'utilisation du désinfectant à forte action.